

les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

LE DROIT À LA DIFFÉRENCE

La dyslexie, parlons-en !

Un CEB pour enfant dys

On apprend mieux en coopérant

Les navettes insoutenables
d'un jeune autiste

Eduquer aux RISQUES du CYBER-HARCÈLEMENT





Editorial 3

Vie de famille

La dyslexie, parlons-en ! 4-5

Billet d'humeur

« Dis, Papa, t'es pas fâché ? » 6

Vie des AP

Le parent délégué de classe : un relais souvent précieux ! 7

Côté cour (dans nos écoles)

Un camion scientifique enchanteur 8

Nos analyses et études

Les écoles des devoirs : le plaisir d'apprendre après 16 h 9

Eduquer aux risques du cyber-harcèlement 10-11 12

Sortons des préjugés grâce aux livres pour enfants 12

L'hypersexualisation des jeunes impossible à contrer ? 13

On apprend mieux en coopérant 14-15 13

Relations famille-école

(F)utilité d'une AP dans l'enseignement secondaire 16-17

Questionnez, on vous répondra

Un CEB pour enfants dys 18

Politique scolaire

Décret inscriptions : l'heure est au bilan 19

Transports scolaires

Il est 5 heures, Lucas s'éveille 20

Lu pour vous 21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC
(Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique)

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be
En vous affiliant pour 5€ par an, vous recevrez notre périodique.
N° de compte : 210-0678220-48

Avec le soutien du service d'Éducation permanente de la Communauté française

www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : P-P. Boulanger, D. Houssonloge, B. Loriers, I. Spriet, A. Floor, V. Dautrebande, J. Vieslet, D. Moret, S. Mendlewicz.

Illustrations : Charlotte Meert

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Editeur responsable : P-P. Boulanger

Intérêt croissant des parents pour l'école

EDITORIAL

Pierre-Paul
BOULANGER
Président

Nous voici à la fin du premier trimestre scolaire. Il n'est pas encore temps de faire un bilan. Pourtant, nous devons constater que, comme chaque année, le mouvement parental dans les écoles s'est encore étoffé. En effet, depuis le décret d'avril 2009 sur les Associations de Parents, les appels à l'UFAPEC pour seconder les directions dans le lancement de nouvelles A.P. se sont amplifiés. Ainsi, cette année encore, nous avons constaté une augmentation de notre nombre d'affiliés : nous sommes « présents » désormais dans plus d'un tiers des écoles libres. Voilà le signe que de nombreux parents s'intéressent à l'école, à ce qui s'y passe, au-delà des résultats scolaires de leur enfant. Et on sait depuis longtemps que cet intérêt influence indirectement, mais positivement, la scolarité des enfants.



© Bénédicte Loriers

Ce qui nous réjouit également, c'est de constater la variété des questions qui sont posées, des thèmes qui sont soulevés lors des premières réunions d'A.P. D'une part, cela démontre qu'il est indispensable de laisser chaque école définir son partenariat parents/école, qui correspondra au mieux à la réalité du contexte dans lequel elle s'insère. D'autre part, cela nous pousse à continuer dans la diversité nos recherches d'informations et de thèmes d'analyses en éducation permanente.

En effet, depuis trois ans, pas moins de 96 textes ont été rédigés et rendus accessibles via notre site Internet ou par courrier. Et nous continuerons encore en 2011 à alimenter vos réflexions.

La revue que vous avez entre les mains est encore un bel exemple de cette diversité. Nous y illustrons les relations entre les parents et l'école, que ce soit à propos des délégués de classe ou dans un billet d'humeur, car, comme dans la « vraie vie », tout ne se passe pas toujours de manière idéale. Nous y présentons quelques thèmes en relation avec la vie de nos enfants : comment les médias anciens, comme les livres, ou nouveaux, comme l'Internet ou la publicité, touchent-ils leur image ? Nous y abordons quelques thèmes pédagogiques remarquables, comme l'adaptation des examens aux enfants à besoins spécifiques, la coopération dans nos écoles, le bus scientifique, la dyslexie, etc.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille.



« Savez-vous que les animateurs UFAPEC peuvent se déplacer dans votre école ? ».

Pour une réunion d'échanges et d'informations entre AP de votre région ou pour une conférence sur une problématique d'enseignement ou d'éducation :

- sécurité aux abords de l'école
- renforcement de l'estime de soi
- nouveaux médias : GSM, Facebook, MSN, Internet, le cyber harcèlement
- la problématique de l'hygiène à l'école et les toilettes
- les adolescents et l'alcool
- ...

Nous nous chargeons de l'organisation, de la promotion et de la recherches d'intervenants.

Intéressé (e), vous pouvez joindre notre responsable des animations Dominique HOUSSONLOGE au 010/42.00.54 ou par mail : dominique.houssonloge@ufapec.be

La dyslexie,

L'APEDA¹ a organisé un symposium² consacré à la dyslexie le 9 octobre dernier. Il était ouvert aux parents d'enfants dyslexiques, aux enseignants, médecins, logopèdes, acteurs politiques ... L'UFAPEC, en faisant l'écho de cette journée, souhaite contribuer à une meilleure connaissance de ce qu'est la dyslexie, afin d'aider tous ces enfants à suivre un parcours scolaire le plus harmonieux possible.

¹ APEDA : association belge de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage. www.apeda.be

² Toutes les interventions en podcast sont disponibles en suivant le lien <http://www.mediaevent.be/apeda2010/podcasts/Bienvenue.html>

³ www.apeda.be

⁴ John D. E. Gabrieli, Science 17 July 2009 325: 280-283 [DOI: 10.1126/science.1171999] (in Review) Revue Science, 2009, 325, p.280-283.

⁵ Catherine Wetzburger est neuropédiatre, ULB ERASME.

C'EST QUOI LA DYSLEXIE ?

La dyslexie est un trouble de l'apprentissage de la lecture ou une difficulté disproportionnée d'apprentissage de la lecture. Elle touche 3 à 10 % de la population d'âge scolaire, soit en moyenne 2 enfants par classe.

Les troubles spécifiques des apprentissages ont comme particularité d'être invisibles, récurrents et permanents, ils ne disparaîtront jamais complètement. La rééducation ne guérit donc pas ces troubles mais propose des remédiations qui agissent sur la plasticité cérébrale ainsi que des stratégies de compensation qu'il est essentiel que l'enfant transfère vers l'école. Si ces aménagements ne sont pas suivis à la maison ou à l'école, la rééducation n'aura que peu d'effets à long terme. Nous traitons à la page 18 de notre revue de la question de l'aménagement du CEB pour tous les enfants dys.

© Anne Floor



LA DYSLEXIE NE SE GUÉRIT PAS

Témoignage d'une maman, extrait du site de l'APEDA³

« X ne va pas bien, à en être malade physiquement. Cette nuit, il n'a pas bien dormi et a vomi avant de partir à l'école. Je vous avoue être déboussolée et ne plus savoir jusqu'où je peux lui demander de s'accrocher. Une chose m'a interpellée : alors que je venais de dire que dyslexique, on le reste, l'enseignant m'a dit que la situation de X n'était pas normale car la dyslexie devrait être réglée depuis le nombre d'années qu'il était suivi par une logopède. »

D'après une étude récente parue dans une revue américaine Science⁴, les difficultés en lecture ont des conséquences importantes et prolongées. Même si on arrive à améliorer la capacité des enfants dyslexiques à lire, ils n'ont aucun plaisir à lire et donc n'enrichissent pas leur vocabulaire, un cercle vicieux s'installe. En fin de primaire, un bon lecteur lit en deux jours autant de mots qu'un mauvais lecteur en une année. Cela veut dire que cette faiblesse poursuit l'enfant dans tout son cursus scolaire et qu'elle a un retentissement sur tous les apprentissages. Le trouble est persistant même si on arrive à le compenser. *Les enfants dyslexiques consacrent beaucoup plus de temps à leur travail scolaire et il est important de leur reconnaître ce mérite. Il ne faut pas négliger les aspects psychoaffectifs et émotionnels qui interviennent dans toutes les capacités d'apprentissage*, nous dit la neuro-pédiatre, Catherine Wetzburger⁵ lors de son intervention au



parlons-en !



symposium. Les enfants qui rencontrent des troubles d'apprentissage ont une grande blessure narcissique et il est important de les valoriser autrement en leur donnant notamment la possibilité de faire d'autres activités où ils sont plus performants pour se valoriser. Elle insiste également sur l'importance d'un partenariat entre tous les intervenants autour de ces enfants dys : famille, enseignants, paramédicaux, médecin afin de leur permettre d'accéder à une vie personnelle et professionnelle épanouissante.

IMPORTANCE DU DÉPISTAGE

Je suis convaincue qu'il y a un intérêt à dépister précocement

les enfants qui ont des faiblesses et qui risquent de les installer en âge scolaire, nous dit Catherine Wetzburger. Par faiblesses, le docteur entend un retard ou des troubles du langage, une instabilité psychomotrice qui peut aboutir à de l'hyperactivité, des troubles de la coordination motrice qui peuvent être précurseurs d'un trouble de l'écriture. L'APEDA a édité deux brochures à destination des enseignants du fondamental, d'une part, et du secondaire, d'autre part, dans lesquelles les symptômes prédictifs sont bien détaillés. Ces brochures peuvent être commandées sur leur site⁶.

Je regrette que ces dépistages n'existent plus systématiquement en maternelle. Ces dépistages concernent les capacités à parler, à communiquer, à s'intégrer socialement, à comprendre les consignes, à les déchiffrer, ... On peut espérer que si des enfants sont dépistés le plus tôt possible, en fin de maternelle, diagnostiqués dès qu'ils commencent à lire et traités dès que possible, on pourra éviter que les troubles ne s'installent de manière irréversible.

DES LOGICIELS POUR DYSLEXIQUES

Des outils électroniques de compensation existent comme accompagnateurs d'études. Le logiciel K 3000 de Sensotec est d'ailleurs reconnu par la Communauté française mais est encore peu utilisé. Pour l'acquisition de ce logiciel, l'AWIPH et la COCOF octroient d'ailleurs une aide financière.

FORMATION EN LIGNE POUR LES ENSEIGNANTS

Vincent Goetry, docteur en psychologie à l'ULB, a mis sur pied une formation en ligne pour les professeurs. En procédant par étapes successives, la formation virtuelle dispense des conseils pratiques et propose des exercices adaptés à des enfants soupçonnés dyslexiques.

ECHO DE LA DYSLEXIE VÉCUE DANS LE SUPÉRIEUR UNIVERSITAIRE

L'Institut de recherche en sciences psychologiques de l'UCL met en place un service de dépistage et d'aide de la dyslexie, l'objectif étant de faire prendre conscience que la dyslexie est un handicap qui peut entraver la réussite académique et de mettre un terme à une discrimination latente à laquelle les étudiants dyslexiques sont confrontés depuis toujours. Concrètement, l'UCL permet aux étudiants qui le désirent de bénéficier d'un bilan complet visant à poser ou non un diagnostic de dyslexie. En cas de résultat positif, les logopèdes font le point sur les difficultés de l'étudiant afin de proposer des aménagements pédagogiques et si nécessaire de mettre en place une prise en charge ciblée. Une participation de 50€ est demandée à l'étudiant pour tout le processus, le reste étant pris en charge par l'UCL. Celle-ci délivre une attestation de leurs difficultés afin d'aménager, si nécessaire, leur cursus universitaire (plus de temps pour les examens écrits, utilisation du dictionnaire, privilégier les examens oraux, ...).

Anne Floor

⁶ www.apeda.be

Pour tout renseignement complémentaire : <http://www.dyslexia-international.org/OnLearning.htm>

Pour tout renseignement complémentaire : <http://www.uclouvain.be/331867>

« Dis, Papa, t'es pas fâché ? »

Mon petit garçon de 5 ans, Martin, est très enthousiaste à l'idée de changer d'école et d'aller en immersion. Ainsi, il pourra communiquer avec son nouveau petit voisin issu d'une famille néerlandophone sans avoir à lui demander tout le temps de traduire. Nous rencontrons les enseignants francophone et néerlandophone ainsi que le directeur avant de l'inscrire. Une nouvelle aventure commence pour Martin, il passe une très épanouissante troisième maternelle.

En première année primaire, 50% des apprentissages se font en néerlandais. Tout va bien pour Martin si ce n'est que les deux enseignantes observent que Martin est un peu lent, a besoin de temps pour intégrer la matière, qu'il manque de maturité. C'est un enfant de fin d'année et à Pâques, il avance au même rythme que les autres enfants. La surprise est donc grande pour nous que d'entendre une des deux enseignantes nous prévenir en juin du fait qu'il faudrait vraiment aider Martin si l'on souhaitait qu'il réussisse sa deuxième année. La rentrée en deuxième année se passe plutôt bien, Martin est heureux de retrouver ses copains. Au premier bulletin, l'enseignante francophone souligne le manque de rigueur de Martin mais ne propose rien pour l'aider. Je prends contact avec la direction en vue d'organiser une remédiation. La relation de Martin avec son enseignante se dégrade petit à petit ; il finira seul sur un banc au fond de la classe pour qu'il se concentre mieux. L'enseignante ne donne pas d'explications supplémentaires aux enfants quand ils ne comprennent pas les énoncés de leurs feuilles d'exercices. Ils doivent comprendre seuls en prévision des épreuves externes de juin. Comme il n'avait jamais fini à temps, soit Martin restait en classe pour achever et perdait son temps de récréation avec les autres, soit il bâclait pour pouvoir aller en récréation.

A quatre heures, je reprenais chacune de ses feuilles et les corrigeais avec lui, je voulais comprendre ce qui se passait. Il trouvait facilement la réponse. Je n'étais plus une maman à l'écoute de son enfant, j'étais devenue son professeur particulier. Après une nouvelle discussion avec l'enseignante francophone pour solliciter son soutien auprès de notre fils, elle nous a répondu que ce n'était pas à elle de s'adapter à lui mais bien à mon fils à suivre le rythme de la classe. Elle a parlé de la nécessité d'aller voir une logopède. Ce que nous avons fait et la logopède qui a évalué Martin nous a dit qu'il avait juste besoin qu'on lui redonne confiance en lui et qu'il avait toutes les capacités nécessaires.

Je me suis alors tournée vers l'enseignant de néerlandais pour qu'il aide Martin à retrouver un peu de sérénité. Il m'a dit que dès qu'il le voyait bloqué sur sa feuille, il lui réexpliquait, le prenait en-dehors du cours, mettait des moyens en place pour l'aider. Il m'a rassurée en me



© Charlotte Meert

disant que Martin avait besoin de temps mais qu'il avait toutes ses chances pour réussir.

Je me suis aussi adressée au psychologue du PMS qui a été très compréhensif et a avoué son impuissance. Nous étions face à un mur avec un enfant qui souffrait de plus en plus. Il se relevait plusieurs fois sur la nuit tant il était anxieux, il devenait somnambule, ne ressentait plus l'envie d'apprendre, se trouvait nul, inintéressant, inexistant, ... il était découragé.

En prenant contact avec une neurologue, nous avons été rassurés sur la manière dont notre fils fonctionne ; il est intelligent, il éprouve des difficultés à se concentrer longtemps. Nous avons transmis à son enseignante les coordonnées de la neurologue afin qu'elle prenne contact avec elle. Elle a mis un temps interminable pour l'appeler. Nous étions à quinze jours des examens lorsqu'elle l'a fait.

Le mois de juin de sa deuxième primaire se terminera très mal. Son enseignante lui dira devant toute sa classe qu'il ne passera pas en troisième année. « Tu doubles », lui assénera-t-elle simplement. Nous n'avions pas été prévenus de cette décision. C'est une amie qui m'a appelée pour me prévenir que mon fils pleurait dans la cour, tout seul. Son papa s'est libéré de son travail pour aller auprès de lui. Martin, en voyant arriver son père, lui a demandé : « T'es pas fâché ? ». Comment se fâcher sur un enfant qui a appris seul qu'il n'irait pas dans la classe de ses camarades, qui a été humilié par les autres enfants avant notre arrivée et où était donc son enseignante?

Le papa de Martin a demandé un rendez-vous avec celle-ci pour parler de la situation. Une heure a été fixée et elle n'est jamais venue.... Nous avons rencontré la direction entre deux portes, celle-ci n'a rien fait pour nous retenir dans son école.

Martin est à présent dans une nouvelle école en troisième année et il s'épanouit chaque jour avec une enseignante exceptionnelle.

Témoignage recueilli par Anne Floor

Si vous désirez vous exprimer sur un sujet qui vous touche et qui est de près ou de loin lié à l'enseignement ou à l'éducation de vos enfants, nous en serons ravis. La rubrique «Billet d'humeur» est là pour ça!!! Il suffit de nous envoyer votre texte (quelque 2000 caractères) à l'adresse e-mail suivante : anne.floor@ufapec.be

Le parent délégué de classe :

Un relais souvent précieux



© Bénédicte Loriers

On entend beaucoup parler des parents délégués de classe, des parents-relais, mais sont-ils vraiment utiles pour la classe? Le fonctionnement démocratique de l'Ecole et de l'Association de Parents est soutenu notamment par ces parents délégués. C'est par leur intermédiaire que le comité des parents peut transmettre des informations, émettre des avis représentatifs et être tenu au courant des préoccupations de l'ensemble des parents de la classe.

Exemple de Charte

Le Délégué de Classe s'engage à :

- Représenter tous les parents de la classe.
- Collaborer avec le titulaire et les professeurs.
- Défendre l'intérêt de tous les élèves de la classe.
- Faire preuve d'un esprit constructif, modérateur et d'un comportement diplomate.
- Réunir, au besoin, les coordonnées des parents d'élèves de sa classe et les communiquer au secrétariat de l'Association.
- S'intéresser à la vie de la classe et prendre part à certaines initiatives et activités, en concertation avec le titulaire et les professeurs
- Participer aux réunions de l'Association des parents auxquelles il est invité.
- Etre disponible dans la mesure de ses possibilités.

Nous avons pointé quelques rôles qui pourraient vous aider si vous souhaitez assumer au mieux la fonction de parent-relais.

- Il **représente** les parents de sa classe ;
- Il est le **lien** entre les parents de sa classe, l'enseignant, le comité des parents et la direction, et la communication peut se faire dans tous les sens ;
- Il **relaye l'information** : porte-parole des parents de la classe auprès de l'association des parents, il transmet les souhaits et préoccupations d'intérêt général. Il transmet aux parents de sa classe les informations et demandes d'avis émanant de l'association des parents, des enseignants et/ou de la direction.
- Il établit des **contacts personnels** avec les parents et favorise les contacts entre les parents et l'enseignant, par exemple en organisant un souper de classe ;
- Il **aide l'enseignant** dans ses activités de classe : visite d'une ferme, d'un atelier scientifique, d'une imprimerie...

- Il peut instaurer une **entraide** entre les enfants d'une même classe par le canal des parents : transmission de la matière vue en classe pour les enfants malades, co-voiturage, etc ;
- Il peut également organiser des réunions de classe et organiser des **débats** sur des sujets divers : argent de poche, éducation sexuelle, autorité des parents, respect... ;
- Il peut créer un **carnet d'adresses** des parents de la classe et en assurer la distribution auprès des parents.

La durée du mandat de délégué de Classe, effectif ou suppléant, est **d'une année** scolaire.

Le délégué interviendra toujours dans l'intérêt **collectif** de la classe, les problèmes particuliers d'un élève restant du ressort de ses parents. Le parent délégué de classe n'est en aucun cas un bureau de réclamations, mais assure une fonction d'ouverture progressive du système scolaire à tous.

Bénédicte Loriers

Un camion scientifique enchanteur



© Anne Floor

Un matin ensoleillé d'automne, une cour de récréation avec des enfants qui courent, jouent, crient, papotent, sautent, ... rien de plus banal si ce n'est que la cour est occupée par un engin à 8 roues de la famille du véhicule enchanteur de l'émission bien connue « C'est pas Sorcier ». Nous sommes à Braine-le-Comte à l'Ecole Fondamentale Notre-Dame et j'attends, pleine de curiosité, avec les élèves de 6ème année primaire de la classe de Monsieur David de pénétrer dans ce camion scientifique « Xperilab.be ».

Les élèves sont aux anges et très positifs, ils ont pris leurs renseignements auprès de leurs copains et les avis sont unanimes : c'est très chouette !!! Ils ont reçu au préalable un dossier pour préparer l'animation d'1h1/2. Les élèves sont regroupés par groupes de 2 ou 3 qui portent le nom de scientifiques connus : Galileo, Da Vinci, Einstein, Edison,...

A leur arrivée, ils reçoivent un tablier blanc et un crayon au nom de leur célébrité scientifique. Le camion laboratoire est divisé en trois parties distinctes, chacune offrant la possibilité de manipuler, observer, toucher, expérimenter, déduire, vérifier, ... ils mettront donc en pratique les comportements de base de toute démarche scientifique.

Les activités ont été conçues pour les élèves âgés de 10 à 14 ans. Toutes les expériences ont un rapport avec la nature et les enfants suivent les directives d'Alex, l'animateur virtuel qui leur donne trois missions à réaliser en maximum 45 minutes.

Et voilà c'est parti !!! Les enfants sont gonflés à bloc. Dominique Jongen, l'animatrice pour la partie francophone du pays, passe d'un groupe à l'autre pour don-

ner un petit coup de pouce. Certains saisissent du premier coup ce qui leur est demandé ; pour d'autres c'est plus lent mais cela n'entame nullement leur enthousiasme. Sur 90 minutes, ils auront construit une éolienne et réfléchi à la forme la plus adéquate pour les pales ; calculer l'énergie solaire nécessaire à faire fonctionner différents engins dont le fameux camion qui les accueille ; observer au microscope les extrasystoles de petites daphnées (crustacés) ; fabriquer un dentifrice entièrement bio mais à la couleur peu engageante... Un petit malin lancera même l'idée de le faire goûter au préalable à sa petite sœur. En voilà un qui a tout compris à la démarche scientifique : observer, expérimenter et déduire ...

Une fois les trois défis réalisés, Dominique Jongen réunit tous les enfants pour une mise en commun des activités réalisées dans les trois laboratoires et donne de brèves explications plus théoriques des phénomènes observés. Elle soulignera le rôle clé des chercheurs scientifiques pour l'évolution de notre société et plus particulièrement pour la sauvegarde de notre planète. Les enfants repartent très motivés, surtout qu'ils ont marqué le meilleur score !!!! Après l'animation, l'enseignant a la possibilité d'explorer plus avant les sciences en s'appuyant sur un dossier pédagogique très fouillé et riche d'idées faciles à mettre en pratique en classe. Celui-ci est téléchargeable sur le site www.xperilab.be.

Mais gageons surtout que des vocations naissent de cette initiative qui est la première réalisation de la Fondation Entreprise-Institut (fondation privée constituée par la société Solvay et qui soutient les activités de recherche de l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique et de son Muséum).

La classe qui remportera le plus de points de toute la Belgique sera invitée à la fin de l'année scolaire pour recevoir une grande surprise scientifique.

Intéressé (e) par le projet (dès 2012)? Vous pouvez appeler au 02/627.42.23 ou info@xperilab.be. Il est demandé 2€/ élève et la possibilité d'un raccordement électrique pour le camion.

Signalons également le Printemps des sciences du lundi 28 mars au dimanche 3 avril 2011 sur le thème des matériaux, dans le cadre de l'Année internationale de la Chimie. Renseignements sur info@sciences.be et www.sciences.be.

Anne Floor

Les écoles de devoirs : le plaisir d'apprendre après 16h

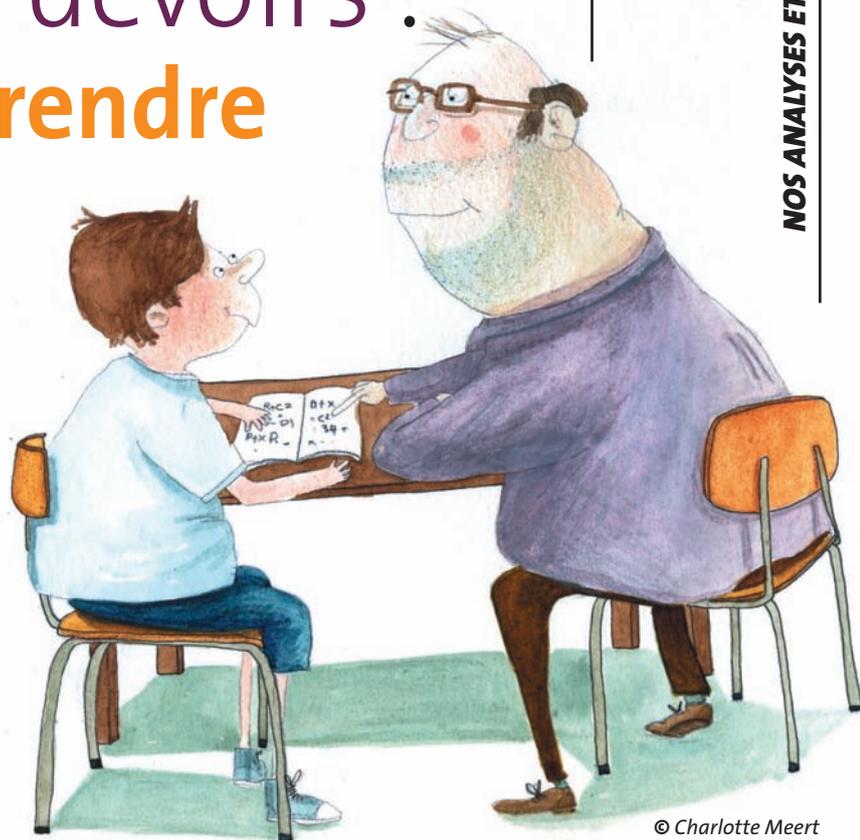
Rien de nouveau : l'école ne parvient pas à la réussite de tous. L'échec scolaire toujours bien présent, le redoublement et le décrochage sont là pour illustrer ce triste constat. Par ailleurs, l'école véhicule plus que jamais l'idée qu'elle est un passage obligé vers une insertion socioprofessionnelle satisfaisante.

Qu'existe-t-il comme possibilité pour des familles désireuses de participer à la réussite de leur enfant mais ne pouvant y contribuer ni personnellement ni financièrement ? D'autant plus quand on sait que les enfants issus de milieux populaires sont les plus touchés par l'échec scolaire¹...

Une solution toute tracée semblerait être les écoles de devoirs, structures moins onéreuses et plus enclines au dialogue avec les parents.

Organisées depuis plus de 35 ans, et au nombre de 400 aujourd'hui, elles n'ont été reconnues officiellement qu'en 2004², et mieux encore en 2007³. La majorité d'entre elles s'occupent d'enfants du primaire et du secondaire.

Il n'existe pas de définition stricte des missions des écoles de devoirs, mais on peut en retenir ceci : « Les écoles de devoirs sont des structures d'accueil des enfants et des jeunes en âge d'obligation scolaire, après l'école, et parfois également durant le week-end et/ou les vacances scolaires, qui développent, sur base d'un plan d'action élaboré, un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien et d'accompagnement à la scolarité et à la formation citoyenne, de façon indépendante des établissements scolaires, même si elles bénéficient parfois de leurs infrastructures ou collaborent avec ceux-ci »⁴. A la lecture de cette définition, on comprend vite que les écoles de devoirs ne sont pas l'équivalent des cours particuliers, en moins cher. Avec ce fonctionnement, les écoles de devoirs « visent à développer des actions éducatives, pédagogiques, sociales et culturelles qui doivent permettre d'apporter des réponses réelles aux causes de l'échec scolaire et au phénomène d'exclusion en général »⁵. En école de devoirs, on ne fait donc pas QUE de l'aide aux devoirs.



© Charlotte Meert

En visant plutôt à « déscolariser les apprentissages scolaires, faire découvrir le sens, l'utilité, le plaisir »⁶ et faisant acquérir aux jeunes des comportements qui leur serviront à coup sûr dans leur vie future, les écoles de devoirs se rapprochent des objectifs de l'enseignement, et de l'approche par compétences mise en place actuellement dans les « vraies » écoles.

La récente reconnaissance des écoles de devoirs n'a pas permis jusqu'à présent d'en évaluer les résultats. On pourrait alors se demander quel est l'intérêt de mettre son enfant au sein d'une école de devoirs. Mais les retombées de la pédagogie par compétences du système scolaire n'ont, elles non plus, pas encore été évaluées.

On a déjà repéré une amélioration de comportement pour les enfants français qui fréquentent des structures similaires, ce progrès peut certainement permettre par la suite d'améliorer également leurs résultats scolaires. Donc les bénéfices seraient indirects mais bien présents en terme de réussite scolaire.

Jessica Vieslet

La Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs organise en mars 2011 une exposition à l'Espace 27 (Bruxelles) consacrée au secteur des Ecoles de Devoirs. Contact : 081/24.25.21 communication@ffedd.be

¹ <http://www.ligue-enfants.be/?p=532>

² Décret du 28/04/2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs

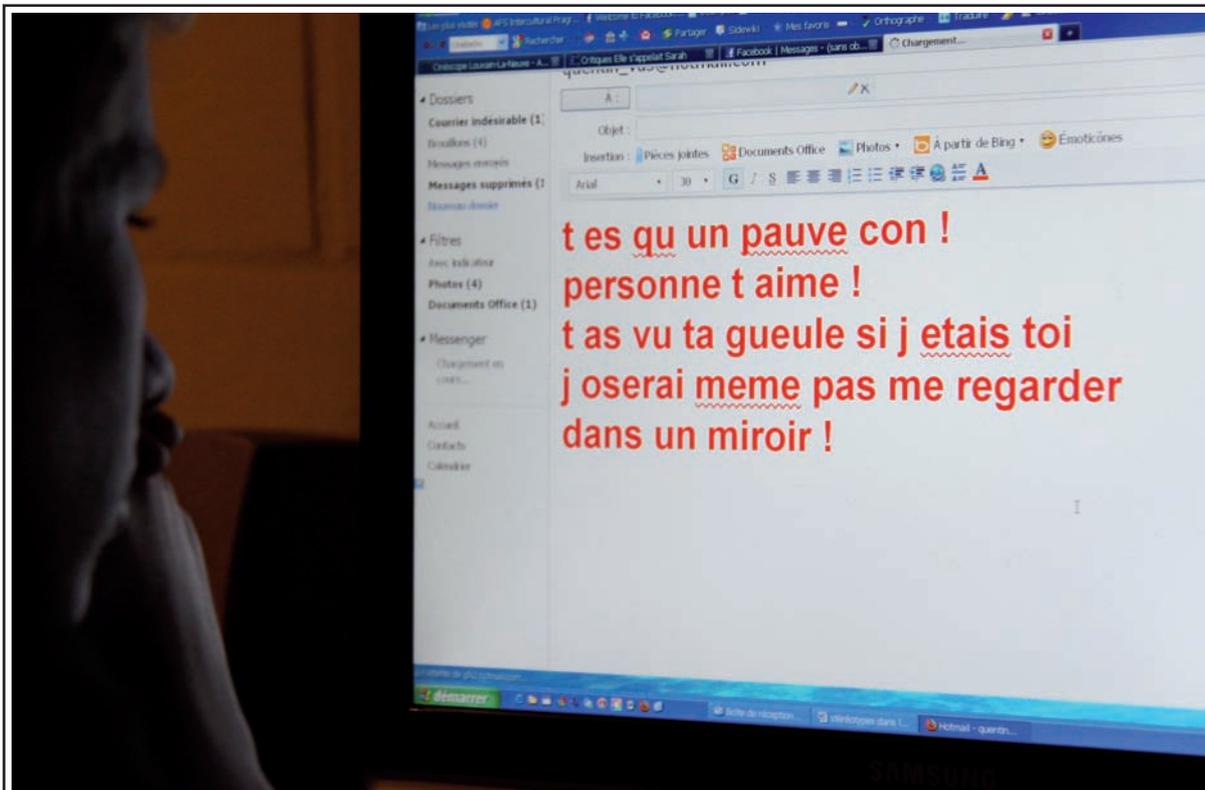
³ Décret du 12/01/2007 modifiant le décret du 28/04/2004.

⁴ http://www.faitsetgestes.cfwb.be/telechargement/FG_2003/faits_&_gestes_9.pdf, p5.

⁵ www.ffedd.be/edd.php

⁶ www.ffedd.be/edd/objectifs.php

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 24.10 Les écoles de devoirs : un soutien extrascolaire pour les enfants des milieux défavorisés



© Dominique Moret

Eduquer aux **risques** du **cyber-harcèlement**

Le harcèlement entre élèves existe depuis la nuit des temps. Mais une nouvelle forme fait rage auprès des jeunes : le harcèlement par GSM ou Internet. Après 16 heures, les élèves chatchent, se disputent, s'insultent et reviennent avec leurs conflits le lendemain à l'école ...

IMPACT PROFOND

Tout comme dans les cours de récréation, les plaines de jeux, les mouvements de jeunesse et dans d'autres circonstances où des jeunes se côtoient, on voit apparaître des comportements de harcèlement lors des contacts électroniques. Mais le harcèlement par voie électronique a probablement **un impact plus profond** sur les victimes que le harcèlement classique.

LE CYBER-HARCÈLEMENT, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il se rapporte à l'utilisation de technologies de communication et d'information comme l'e-mail, le GSM, les sms, la messagerie instantanée, les pages web personnelles, pour nuire délibérément, de manière répétée, de manière agressive aux autres.¹

Interpellant : un jeune sur trois avoue avoir été victime de cyber-harcèlement via internet ou gsm et un jeune sur cinq concède avoir déjà harcelé.² Comme formes les plus fréquentes de cyber-harcèlement³, on retrouve des insultes, menaces, rumeurs, des impositions via Internet, GSM et MSN.

Cinq caractéristiques spécifiques des nouvelles technologies permettent à des individus de faire un usage pernicieux d'Internet ou du GSM⁴:

1. Tout d'abord, grâce à l'**anonymat** et/ou à la **falsification de leur identité**, les cyber-harceurs ne sont pas toujours identifiés.
2. Alors que l'interaction physique entre le harceleur et le harcelé est une exigence pour qu'il y ait harcèlement, cette condition n'est pas requise pour le cyber-harcèlement. Les nouvelles technologies s'accompagnent toujours d'un aspect inhérent **d'inséparabilité**. Les adolescents ne peuvent se séparer de leur connexion Internet, ni de leur GSM en raison d'obligations sociales (par exemple vis-à-vis des parents).

¹ Besley B., Retrieved October, 2006 from www.cyberbullying.org

² <http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=251091>

³ <http://www.clicksafe.be/ouiders/fr/cyber-harcèlement/>

⁴ Cyber harcèlement, risque du virtuel, impact sur le réel, de l'Observatoire des droits de l'Internet : http://www.clicksafe.be/splash/uploads/sid/Boek_cyberpesten_fr.pdf

3. Dans les interactions en ligne, comme le cyber-harcèlement, l'aspect non-verbal (p.ex. la gestuelle, l'intonation), tellement typique de la communication, et qui implique la présence physique des interlocuteurs, fait défaut. Par conséquent, la victime du cyber-harcèlement éprouve des difficultés pour déterminer si le message qu'elle reçoit se veut être une blague ou un fait de harcèlement.
4. Il n'y a pas de **supervision** dans le cyber-espace. Alors que la cour de récréation de « la vie réelle » est souvent surveillée par les enseignants, toute forme de surveillance est presque inexistante sur Internet. Lorsque des mineurs ont un ordinateur personnel dans leur chambre, ils échappent à toute forme de contrôle.
5. Le **caractère public** des nouvelles technologies doit également être souligné. Les jeunes trouvent que les pratiques sur Internet et via GSM par lesquelles ils sont humiliés devant un vaste public sont plus graves que les actions qui n'ont de conséquences que pour eux-mêmes.

Quant à l'École, elle ne peut être le lieu de mise en œuvre de ce type d'intimidation. Pour Michel Berhin⁶, *en donnant accès aux infrastructures informatiques, l'école a pour mission de réduire la fracture numérique entre les familles. Il ne faudrait pas, par ce biais, produire de nouvelles injustices. Car, reconnaissons-le, à une période où la possession des instruments ne fait plus vraiment problème, c'est dans l'acquisition des compétences médiatiques que la mission de l'école est engagée. On parle ainsi aujourd'hui de réduire une fracture numérique de second niveau⁷: non plus l'accès à la machine, mais l'acquisition de compétences spécifiques. Le monde scolaire doit inscrire l'éducation aux médias dans ses priorités.*

A nous, parents et enseignants, de réussir l'apprentissage des bonnes attitudes via les écrans. Les nouvelles technologies sont assurément de bons outils. Mais mal utilisées, elles peuvent devenir des armes si elles défendent des valeurs douteuses. Ces nouvelles technologies n'ont pas inventé de nouveaux risques, mais de nouvelles responsabilités, que tous les partenaires de l'École doivent assumer conjointement.

Bénédicte Loriers

PRÉVENTIONS

Surveiller les activités virtuelles de nos jeunes n'est **pas simple** : parents, éducateurs ne peuvent être rivaux en permanence sur les écrans des jeunes utilisateurs qui doivent également rester un lieu d'expression privé, où le secret de la correspondance doit pouvoir être préservé.

Mais l'organisation de l'**environnement informatique** peut permettre une supervision des parents, en plaçant l'ordinateur dans un lieu de vie commun à la maison et non dans une chambre. Une plus grande connaissance de ces nouvelles technologies par les personnes ayant une responsabilité d'éducation permet également d'instaurer un dialogue plus aisé à propos de ce monde virtuel.

Dans le cadre d'une politique de prévention scolaire, idéalement élaborée au sein du Conseil de participation, *les écoles doivent rédiger à l'intention des élèves un règlement d'ordre intérieur clair quant aux règles et sanctions relatives à l'utilisation des nouvelles technologies et une charte spécifique à l'utilisation des centres cyber-média⁵.*

INDUIRE DES COMPORTEMENTS RESPONSABLES

Le domicile du jeune est souvent le lieu où démarrent ces intimidations virtuelles. Les parents doivent donc développer toute leur vigilance pour prévenir ces risques.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

- l'école de votre enfant (ou le centre PMS de l'école).
- Child Focus via clicksafe@childfocus.org
- FCCU (Federal Computer Crime Unit de la police) via www.ecops.be. Vous pouvez signaler à la FCCU toutes les informations dérangeantes trouvées sur Internet : racisme, pornographie enfantine, fraude, etc. ou d'autres délits informatiques.
- Auprès du fournisseur du site web, du blog ou du chat sur lequel le harcèlement se produit.
- L'asbl Média-animation : www.media-animation.be
- L'organisation Action Ciné Médias jeunes : www.acmj.be

⁵ DASNOY Nathalie, Prévention et lutte contre le cyber harcèlement : un nouveau défi pour l'école : http://www.segec.be/Documents/Lgs/Prevention_et_lutte_contre_le_cyber-harcèlement.pdf

⁶ BERHIN Michel, Cyber - harcèlement, un terrain d'éducation aux médias, <http://michelberhin.wiki.zoho.com/Cyber---harcèlement---un---terrain---d---éducation---aux---médias.html>

⁷ Lire à ce propos l'analyse UFAPEC n°31.o8 sur la fracture numérique : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/comprendre-les-fractures-numeriques-du-1er-et-du-2sd-degrees/>

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 25.10 Eduquer aux risques du cyber-harcèlement

Sortons des préjugés grâce aux livres pour enfants

Chaque année, des centaines de nouveaux albums illustrés paraissent en librairie. Depuis les objets à manipuler ou à explorer offerts aux nourrissons jusqu'aux premiers romans en passant par les imagiers, les petits livres cartonnés ou les albums, la littérature de jeunesse occupe aujourd'hui une place essentielle auprès des enfants. Objet de plaisir et de découverte, le livre contribue également à leur formation et leur éducation. Car, à travers les histoires qui lui sont proposées, l'enfant va déjà tout petit assimiler une image du monde qui va contribuer à construire sa propre identité.



© 2006 Ecole des Loisirs, Paris.

En fonction de l'âge, un enfant va réagir différemment aux informations qu'il reçoit et progressivement adopter des comportements différenciés selon qu'il est un garçon ou une fille. A partir de 2 ans, un enfant est déjà capable d'identifier le sexe des individus en fonction de caractéristiques physiques telles que la longueur des cheveux ou les vêtements. Vers 3 - 4 ans, il comprend qu'il appartient à l'un des deux sexes et on observe dès la maternelle qu'il est capable de classer un nombre important d'objets ou d'activités comme étant masculins ou féminins. Pourtant cette donnée n'est pas stable ; ainsi, par exemple, un homme vêtu d'une robe est une femme et redeviendra un homme en changeant de tenue. Ce n'est qu'à 5 - 7 ans que les enfants réalisent que l'appartenance à un sexe est stable et constante dans le temps en fonction d'un critère biologique. Quand cette identification est réalisée, l'enfant commence à utiliser son environnement, ce qu'il observe, pour en apprendre plus sur qui il est et ce qu'il doit faire. Plus particulièrement, l'enfant observe les modèles du même sexe que lui et adopte leurs comportements, goûts et attitudes. Ainsi, si maman fait la vaisselle, et papa tond la pelouse, les ambitions des petites filles et garçons vont reproduire ces observations.¹



© 2006 Ecole des Loisirs, Paris.

Des recherches ont démontré que les personnages présents dans les albums illustrés offrent parfois une vision sexiste des rôles sociaux qui va renforcer des représentations du masculin et du féminin chez l'enfant. Si, dans les livres, il retrouve les personnages dans les mêmes rôles sociaux stéréotypés, sans que cela ne soit remis en question ou nuancé, cette division des genres ne va que s'accroître. Les conséquences peuvent être importantes, principalement chez les filles car elles limitent l'accès à quantité d'identifications.² A contrario, si le livre propose une vision différente de la société, l'enfant pourra trouver d'autres réponses à ses interrogations et ouvrir son esprit sur un monde plus ouvert.

Les parents et éducateurs ont un rôle primordial tant dans le choix des ouvrages qu'ils proposent aux enfants que dans l'accompagnement qu'ils proposent dès la maternelle. La richesse des livres et la variété des histoires sont très importantes pour le développement de l'imaginaire des enfants et leur permettent de s'ouvrir à différentes réalités de la société et à différentes valeurs. Les éditeurs l'ont bien compris et y sont de plus en plus attentifs.

A nous, d'être également vigilants dans nos choix.

Dominique Moret

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 27.10 Les stéréotypes dans la littérature enfantine : comment les reconnaître dès la maternelle?

¹ Anne DAFFLON NOVELLE, Socialisation différentielle des sexes : quelles influences pour l'avenir des filles et des garçons ?

² Carole BRUGEILLES, Isabelle CROMER et Sylvie CROMER, Les représentations du masculin et du féminin dans les albums illustrés ou Comment la littérature enfantine contribue à élaborer le genre, Population, 57 (2), 2002, p. 261-292

L'hypersexualisation des jeunes, impossible à contrer ?

Magazines, publicités, internet, télévision, dans notre société d'aujourd'hui, les allusions au sexe sont partout. La moindre publicité pour un appareil électroménager utilise des allusions sexuelles, tout du moins un corps féminin pour mettre le produit en avant. Les femmes sont les premières touchées par cet attrait majeur pour le sexe et bien sûr les jeunes en pleine quête identitaire n'y échappent pas.

Les causes de l'hypersexualisation sont multiples et la première est historique : mai 68, la libéralisation de la sexualité accompagnée d'une vulgarisation de celle-ci. Actuellement, les vecteurs du plus grand nombre d'allusions sexuelles sont malheureusement ce qui intéresse le plus les jeunes : Internet, les magazines spécialisés pour ado, la télé-réalité,... un marché est même créé, avec des produits qui sont particulièrement consacrés aux ados et aux « tweens » (comprenez par là les 9-14 ans). Leurs idoles féminines sont à peine plus âgées qu'elles et s'habillent déjà comme de vraies femmes, pourquoi ne pas en faire autant ? Tous ces éléments combinés amènent les jeunes à adopter des comportements qui ne correspondent pas à leur âge.

Une telle sexualisation des jeunes dans une société comme la nôtre entraîne une interprétation erronée de ce qu'est vraiment la sexualité.

Dans un premier temps, les jeunes adoptent des comportements qui ne sont, à la base, pas destinés à leur tranche d'âge. Strings pour fillettes, vêtement provocants, discussion tournant autour du sexe et ce, dès le début de l'adolescence, voire la fin de l'enfance. Dans un second temps, la sexualité elle-même est banalisée. Elle est vue comme un passage obligé dans le couple, ou pour être « bien vu ». On remarque toutefois qu'il n'y a pas d'abaissement général de l'âge de la première relation sexuelle complète. Mais bien souvent ce sont le sexe oral ou les caresses intimes qui sont banalisées par les jeunes. Et si l'adolescent ne se sent pas intéressé par la sexualité, il se trouve hors normes dans cette société qui véhicule le message général : « tout le monde aime le sexe ». Fort heureusement, certains échappent quand même à cette influence, mais il s'ensuit une incompréhension avec ceux qui n'y échappent pas.

Face à cela, il est utopique de vouloir réglementer à ce sujet les médias, les publicitaires et les rédactions de magazines. La chose la plus importante à faire, en tant que parent, éducateur, adulte, est d'ouvrir le dialogue avec les jeunes. Les informer correctement de ce qu'est la sexualité, les risques bien sûr, mais aussi le respect. Les adultes peuvent les aider à développer leur esprit critique face au millier de messages auxquels ils doivent faire face, pour pouvoir les vivre sereinement. Ce dialogue pourrait permettre aux jeunes d'avoir une vision plus positive de la sexualité, mais également de déconstruire des stéréotypes sexuels parfois même inconscients.



© Charlotte Meert

Jessica Vieslet

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 28.10 L'hypersexualisation des jeunes, impossible à contrer?

Kiddy & JUNIOR CLASSES

Stages de langues pendant les vacances scolaires. En Belgique et à l'étranger. Formules : immersion, mi-langue, SOS examens, langue + activité. Cours de langues toute l'année. Fêtes et anniversaires linguistiques. Allemand - Anglais - Néerlandais - Chinois - Espagnol - Français - Arabe - Grec - Italien - Russe...

De 3 à 18 ans

www.kiddyclasses.net
Tél. : 02 218 39 20

On apprend mieux en

Dans une revue précédente¹, nous abordions une analyse UFAPEC « *Compétition ou coopération dans les apprentissages* » ?² ... Prolongeons ici nos réflexions sur les atouts de la coopération.

¹ Les parents et l'école n°66.

² <http://www.ufapec.be/nos-analyses/o610compétition-coopération/>

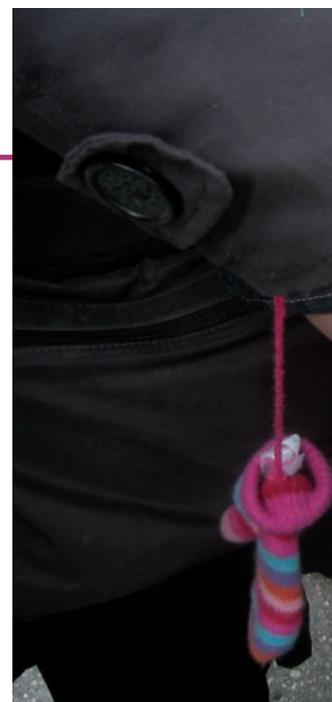
³ Professeuse invitée à l'UCL et attachée à l'AGERS, Ministère de l'enseignement obligatoire. Gaëtane Chapelle était l'invitée de l'UFAPEC au dernier Salon de l'Éducation, pour une conférence sur la coopération dans les apprentissages.

Gaëtane Chapelle³, invitée par l'UFAPEC lors du dernier Salon de l'Éducation, prône d'abord la coopération entre profs. *Apprendre par la coopération commence, pour l'enseignant, par l'expérimenter lui-même.*

Elle met l'accent sur le déséquilibre que connaît l'apprenant lorsqu'il assimile une nouveauté : cela remet en cause ce qu'il croyait. Ce conflit favorise l'apprentissage s'il peut être géré correctement par l'apprenant. Il existe en effet différentes manières de gérer ce déséquilibre. L'apprenant peut se poser des questions sur la tâche, sur le problème, sur les propositions des autres. *Sa solution est-elle intéressante? , Pourquoi l'adopte-t-il? , Ma solution est-elle bonne?*

Celui qui apprend peut aussi se poser des questions sur sa compétence et celle de l'autre, en vivant le conflit comme une menace sur sa compétence, dont il faut se protéger. *J'ai raison, c'est lui qui a tort! OU J'ai tort, c'est lui qui a raison!*

Dans une régulation centrée sur la « tâche », le conflit est bénéfique à l'apprentissage, car cette régulation est favorable à une coopération entre élèves. La régulation relationnelle, elle, favorise la compétition. En compétition, si l'autre est meilleur, je suis moins bon. En coopération, si l'autre est meilleur, je peux en bénéficier, je n'en souffrirai pas.



© Bénédicte Loriaux

Suis-je à l'école pour apprendre ou pour gagner?

Gaëtane Chapelle explique que, quand on apprend, on peut avoir divers objectifs en tête. Je peux vouloir comprendre, apprendre, maîtriser la tâche. Dans le but de maîtrise, le conflit est une source d'informations utiles. Je peux aussi souhaiter mettre en avant mes compétences, vouloir être meilleur que les autres.



Votre AP primaire organise certaines de ses activités en collaboration avec l'AP d'une école secondaire ? Vous réfléchissez ensemble à faciliter le passage des enfants de votre petite école primaire à l'enseignement secondaire à plus grande échelle ?

L'UFAPEC est à la recherche d'idées d'animations qui réunissent école primaire et secondaire. Celles-ci seront répertoriées sur notre site, présentées dans nos prochaines revues afin de susciter des vocations dans d'autres écoles ...

Les trois premières AP à nous transmettre leurs activités recevront trois livres ou jeux de société pour leur école.

Envoyez-nous vos témoignages à l'adresse mail : anne.floor@ufapec.be.

Appel à témoignages

coopérant



Pour cette chercheuse, il est urgent d'enseigner PAR la coopération, mais pas n'importe comment. Il faut une véritable maîtrise des dispositifs coopératifs. Il est nécessaire d'abord de contrôler la constitution des groupes. Ensuite, la coopération ne fonctionnera que si le contexte est sécurisant pour l'image de soi. Il s'agit ici de responsabiliser chaque apprenant et de mettre en valeur le rôle de chacun.

Plus d'idées dans deux têtes que dans une!

La compétition semble diminuer le rendement au lieu de l'augmenter, car de nombreux enfants se retirent ou ne donnent pas tout, dans une situation qu'ils considèrent menaçante ou démoralisante : *Je suis toujours le perdant.*

En revanche, multiplier les échanges coopératifs entre enfants⁴, dès le plus jeune âge, permet de :

- faire émerger des soutiens mutuels
- favoriser une saine gestion des conflits
- encourager des comportements altruistes spontanés
- amener la création et le respect des règles de vie sociales
- écouter l'avis des autres et prendre conscience de leurs besoins

- mieux connaître l'autre, son vécu, ses sentiments
- favoriser les interactions positives entre enfants
- donner verbalement son point de vue et le défendre

Dans un système coopératif, c'est le groupe qui gagne ou qui perd, le but commun est partagé : les enfants ne sont pas envieux, ils sont partie prenante de l'objectif et partagent les résultats, les informations.

A noter aussi que dans la coopération, l'adversaire est un élément extérieur au groupe. Dans la compétition, l'adversaire est un autre élève.

La communication, le partage au sein du groupe sont décuplés si on coopère. Dans un système compétitif, l'ambiance est à la rétention d'informations, à la rivalité, à la méfiance.

Dans un système coopératif, l'enfant est responsable de son action, mais aussi de celle de ses coéquipiers. Dans une logique de compétition, l'enfant est responsable seulement de ses actions.

Enseignants et parents doivent contrer cette menace de compétition, encore très présente dans les écoles et dans les familles.

Bénédicte Loriers

⁴ Pour aller plus loin, lire DRUART Delphine et WAELPUT Michelle, Coopérer pour prévenir la violence, éditions de boeck, 2005.



Vacances +

organise durant les vacances et congés scolaires :

- ✓ un centre de vacances à De Haan pour les 3 à 15 ans ;
- ✓ de l'immersion linguistique en néerlandais sur une péniche à partir de 14 ans ;
- ✓ un stage beachfun de 9 à 14 ans et beachcamps de 12 à 15 ans à Westende ;
- ✓ un séjour à l'étranger pour les 8 à 18 ans ;
- ✓ des formations d'animateurs à partir de 16 ans.

Avantage UFAPEC : 5 % sur tous nos séjours.

Centre de Formation et de Loisirs "Vacances +" asbl
Av. de la Constitution 65 à 1083 BXL
Rép. & Fax: 02 256 54 98 - GSM: 0477 67 76 18
<http://www.vacancesplus.be>
e-mail: info@vacancesplus.be

(F)utilité d'une AP dans l'enseignement secondaire ?

Nos enfants une fois passés en secondaire se rendent seuls à l'école, les parents ne sont plus les bienvenus dans la cour de récréation et c'est bien naturel, cela fait partie de la prise d'autonomie. Bien souvent, nous n'avons d'échos de ce qui se passe dans les murs de l'école que par la bouche de notre enfant, voire d'autres parents que nous connaissions préalablement ou par la rencontre avec les enseignants lors de la remise des bulletins.

¹ Auduc, J.-L., Parents-enseignants s'en mêler sans s'emmêler, Enseignement catholique actualités n°336, avril-mai 2010, p. 32.

Le contraste est grand par rapport à ce que nous connaissons des vécus de nos enfants à l'école primaire. Or il s'avère que moins les parents sont informés de comment fonctionne l'école de leur enfant, plus les risques sont grands de voir les stéréotypes et les préjugés s'installer de part et d'autre. *L'école d'aujourd'hui, dans ses méthodes, ses programmes, son fonctionnement n'est plus l'école d'hier. Elle est souvent incompréhensible pour des parents qui la regardent en fonction de celles qu'ils ont connues et non de celle que connaissent leurs enfants. Il y a donc urgence à donner des clefs de compréhension aux parents, pour qu'ils puissent saisir le sens de sa mission. La transparence du système scolaire est un enjeu décisif. Il faut en finir avec une école confisquée par quelques catégories sociales et quelques-uns de ses personnels. On sent un frémissement de la part des enseignants du secondaire dans la nécessité d'expliquer l'école aux parents afin que ces derniers puissent accompagner leurs enfants le mieux possible, comme Jean-Louis Auduc, directeur-adjoint de l'IUFM de Créteil¹ (Institut Universitaire de formation des maîtres).*

Une expérience riche d'enseignements : la Mallette des Parents

En France, certains Collèges ont mis en place une « Mallette des parents » à destination des parents d'élèves de sixième (qui est l'équivalent de notre première année secondaire). L'objectif est d'aider les parents à mieux comprendre le fonctionnement du collège et à soutenir leur enfant à un moment clef de sa scolarité. Il s'agit d'un dispositif relativement léger consistant en trois réunions-débats réunissant les parents d'élèves et des acteurs du collège. Elles sont axées sur l'aide que les parents peuvent apporter aux enfants, les relations avec le collège et la compréhension de son fonctionnement. Parmi les effets positifs de cette expérimentation, relevons un *surcroît d'implication des parents, auprès de l'institution scolaire et une plus forte implication auprès de leurs enfants à la maison. Par exemple, les parents des classes bénéficiaires du programme ont davantage rencontré les enseignants, davantage participé aux activités des associations de parents ou estiment avoir une bonne connaissance des options proposées.*



© Collège Saint-Hubert

Une amélioration très sensible du comportement des enfants a également été observée : *moins d'absentéisme, moins d'exclusions temporaires, moins d'avertissements en conseils de classe et une plus grande fréquence des distinctions lors du conseil de classe (félicitations, encouragements,...)*². On voit vraiment que l'implication des parents dans l'école de leurs enfants a des effets très nets sur les comportements de ceux-ci en termes de motivation et d'investissement dans leur scolarité.

*Le fondement de l'existence des Associations de Parents est de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement*³.

Parents et enseignants sont des éducateurs qui agissent chacun à leur place. Prendre le temps de réflé-

chir ensemble à comment assumer ce rôle d'éducation dans une société en perpétuelle mutation est bénéfique pour tous et tord le cou à certains préjugés et stéréotypes. Les Associations de Parents ont un rôle-clé à jouer à ce niveau : la création de lieux d'échanges sur des sujets éducatifs qui concernent tout le monde (parents et enseignants) est une piste à exploiter, comme nous le dit Régine Florin, en parlant des « Rencontres Parents-Ecole » qui consistent à faire se rencontrer des parents et des enseignants, voire tout le personnel de l'école, sur des sujets qui concernent tout le monde mais non spécifiques à l'établissement (par exemple : l'estime de soi, la gestion mentale, internet et les réseaux sociaux, l'évaluation, la motivation, ...) : *Il ne s'agit pas d'une simple soirée-débat, mais de vraies rencontres entre adultes. Et ce, à l'initiative des parents. Les barrières tombent. Chacun est restauré dans sa place d'éducateur. On sort de la fusion, du règlement de comptes pour entrer dans une relation ternaire dans un cadre bien délimité.*⁴

Anne Floor

² Op.cit., p. 32.

³ Décret Association de Parents du 30 avril 2009 – Article 2 § 2.

⁴ Auduc, J-L., Parents-enseignants s'en mêlent sans s'emmêler, Enseignement catholique actualités n°336, avril-mai 2010, p. 32.

Echo d'AP

L'Association de Parents du Collège Saint-Hubert à Bruxelles a organisé le 26 octobre dernier une soirée musicale et humoristique dans un centre culturel voisin. Les bénéficiaires du spectacle sont destinés à soutenir 5 projets humanitaires dans lesquels parents ou enseignants du Collège sont personnellement impliqués. C'est une tradition dans cette école que de soutenir chaque année des projets humanitaires lors de « l'opération Partage ». Durant une semaine, chaque classe élit le projet qui lui parle le plus et se mobilise pour collecter des fonds.

En première partie du spectacle, un groupe rock de trois élèves du Collège a chauffé les 660 personnes présentes (50% d'élèves, 50 % de parents, la direction et les enseignants). Le public était debout, un grand, grand moment...

La Ligue d'Impro belge a ensuite comblé le public avec une prestation éblouissante sur le thème choisi en Conseil de Participation : *Les nouvelles technologies vues par la lorgnette des élèves, des parents et des profs*. L'occasion pour les comédiens professionnels de la Ligue d'Impro de faire découvrir des visions différentes d'Internet (e-mail, facebook, Twitter, MSN,...), du GSM, ... *Les impros étaient tout à fait dans le ton par rapport au public très ado ; elles tenaient compte*



© Lise Mernier

du thème de la soirée, du contexte scolaire... Le directeur et les profs riaient aux larmes, nous explique Christine Carlier, Présidente de l'AP. C'était une expérience très enrichissante pour toute l'école dans la mesure où nous avons organisé ensemble une activité où tout le monde se bouge : étudiants, AP, parents, enseignants,... Au niveau de l'AP, nous avons appris à travailler en équipe et à tirer parti des atouts de chacun (communication, rédaction, mise en page,...). Quand on se met ensemble, on peut faire de grandes choses, conclut avec enthousiasme la Présidente.

Anne Floor



© Charlotte Meert

Mon enfant est en sixième année primaire, il présente des troubles de l'attention et est dyslexique. Il est suivi depuis plus de deux ans par une logopède. J'ai entendu parler de l'aménagement du CEB pour enfants à besoins spécifiques. De quoi s'agit-il ?

Un CEB pour enfants dys

En effet, la Communauté française dans sa circulaire du 09/02/2010 permet aux élèves atteints de déficiences (visuelles, auditives, sensorielles, motrices,...) ou aux enfants qui présentent des troubles de l'apprentissage (attestés par le PMS ou équivalent) de bénéficier pendant la passation du CEB des mêmes modalités que celles qui sont mises en place pendant l'année scolaire au cours des apprentissages.

Qu'entend-on par troubles de l'apprentissage ?

La dyslexie, la dyscalculie, la dysorthographe, la dysphasie, la dyspraxie, la dysgraphie ainsi que les troubles attentionnels (TDA/H), appelés aussi communément les « Dys », constituent des troubles spécifiques d'apprentissage. Les troubles de l'apprentissage sont récurrents et permanents, ils ne disparaîtront jamais complètement. Ils sont invisibles (à contrario de la surdité ou d'un handicap moteur) d'où la nécessité d'informer le mieux possible les proches de l'enfant sur la nature du trouble, ses conséquences,...

Ces troubles entraînent chez l'enfant des problèmes d'accès aux apprentissages, qui peuvent rendre difficiles encore à l'âge adulte certains actes de la vie quotidienne ou professionnelle.

A quoi sert la rééducation ?

On ne guérit donc pas complètement des troubles de l'apprentissage (voir page 4).

Par contre la rééducation agit sur la plasticité cérébrale et aide à contourner les difficultés en recourant aux compétences préservées et en mettant en place des mécanismes de compensation. Ces stratégies développées en thérapie individuelle, il est bien sûr primordial que les enfants les utilisent et les transfèrent vers l'école. L'enfant apprendra par exemple à systématiser sa réflexion face à une relecture de dictées, à utiliser un fluo pour mettre en valeur les mots-clés, ... Il est évident que ces stratégies de compensation doivent avoir été assimilées par l'enfant pour être réutilisées valablement en classe. On ne s'improvise donc pas « dys » un mois avant la passation du CEB.

Si l'enfant a bénéficié pendant l'année d'aides spécifiques, il est normal de ne pas l'en priver en situation d'évaluations, souvent accompagnées de stress. L'idée est donc de mettre l'enfant dans les meilleures conditions afin de réduire la disproportion entre la performance scolaire et les compétences réelles.

Quels aménagements du CEB ?

Les aménagements peuvent se réaliser à plusieurs niveaux : soit la forme, la présentation de l'épreuve peut être adaptée (format A3, une seule question par feuille, épreuve en braille, épreuve sur ordinateur, ...), soit le déroulement de la passation peut être aménagé : l'enfant bénéficie de plus de temps ou d'un matériel spécifique (fluo, latte, dictionnaire, ordinateur, ...) qu'il a bien sûr utilisé pendant l'année scolaire.

L'école est tenue de prendre à charge les modalités d'aménagement mais dans les limites de l'organisation générale. Les enseignants doivent corriger les après-midis dans des centres de correction et donc il n'est pas si facile de donner du temps supplémentaire aux enfants, un local à l'écart serait bienvenu pour les enfants trop vite distraits mais toutes les écoles ne bénéficient pas de locaux libres aussi facilement ainsi que d'un surveillant supplémentaire...

Une nouvelle circulaire précisant plus concrètement les modalités d'aménagement du CEB sera envoyée dans les écoles dans les prochaines semaines. Elle énumèrera les aménagements acceptés d'office, ce qui allègera le travail des écoles.

Et c'est bien dans cet esprit-là que paraîtra très prochainement une revue qui sera distribuée dans toutes les écoles primaires et le premier degré du secondaire présentant les troubles d'apprentissage et les bonnes pratiques visant à améliorer la prise en charge de ces enfants. Signalons également l'existence de formations pour les enseignants en cours de carrière¹ qui traitent particulièrement des troubles de l'apprentissage.

Qui fait quoi ?

Concrètement, c'est l'école qui introduit le dossier d'autorisation pour les élèves concernés à l'administration générale de l'enseignement. Les parents peuvent aussi en faire la demande auprès de l'enseignant ou de la direction. Les centres PMS peuvent également servir d'intermédiaire. Une collaboration entre école, parents et thérapeutes garantit l'efficacité du système qui vise à mettre l'enfant dans les meilleures conditions pour passer l'examen.

Rappelons également que si, lors de l'examen, l'élève n'est pas dans les meilleures conditions alors qu'il a montré toutes les capacités requises au cours de l'année, l'équipe pédagogique peut lui octroyer le CEB sur la base des résultats engrangés au cours des deux dernières années.

Anne Floor

¹ Voir site de l'IFC.

Décret inscriptions : l'heure est au bilan

Le 19 octobre dernier, une soixantaine de parents du Brabant wallon et de Bruxelles se sont réunis à l'initiative de l'UFAPEC pour un débat autour de la mise en œuvre du dernier décret inscriptions.

L'objectif de cette rencontre : évaluer les résultats de la rentrée 2010 et rédiger un document de propositions pour la Commission inter réseaux des inscriptions, la CIRI, afin d'éviter à l'avenir certaines situations très difficiles à vivre pour les enfants. Car les préoccupations des parents concernent avant tout le bien-être des enfants. Ils souhaitent les préserver du stress engendré par cette période d'incertitude. Ils témoignent de phénomènes constatés parmi les enfants déstabilisés : une augmentation de la violence dans les cours d'école avant la période d'inscription et ensuite en secondaire, et un sentiment d'injustice ou d'incompréhension. Certains enfants ont montré également des signes de dépression conséquente inadmissible pour les parents. Ceux-ci expriment que ce n'est pas normal que le sort des enfants soit lié à l'implication de leurs parents. Et enfin, ils disent leur crainte quant à l'adhésion au projet d'école lorsqu'ils se retrouvent dans un établissement qu'ils n'ont pas choisi.

Sans entrer dans le détail du mécanisme, il est important de comprendre la problématique spécifique de Bruxelles et du Brabant wallon qui résulte d'un manque crucial de places dans les écoles, voire d'un manque d'écoles ! L'UFAPEC n'a eu de cesse de demander depuis plusieurs années de recentrer le débat de manière utile sur la qualité de l'enseignement au sein de chaque école



© Dominique Moret

et le respect des projets pédagogiques des établissements. C'est la qualité générale de l'enseignement qui doit être stimulée, de manière à effectivement lutter contre l'échec scolaire et à promouvoir la mixité sociale dans toutes les écoles. Les formations données aux enseignants devraient idéalement précéder les réformes pour leur donner une pleine amplitude.

L'UFAPEC répète qu'il faut travailler sur l'offre à partir des critères de choix exprimés par les parents et non répartir la pénurie en travaillant sur la demande.

De manière générale, les parents souhaitent être entendus par les autorités politiques pour que des améliorations soient apportées au décret inscriptions. Si vous souhaitez en savoir plus, le rapport complet de cette rencontre est accessible sur le site de l'UFAPEC : www.ufapec.be/actualite/communiqué-de-presse-inscription-qu-en-pensent-les-parents.html.

Dominique Moret



Affiliez-vous GRATUITEMENT à notre mouvement!

Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site www.ufapec.be. Vous serez alors informés et représentés!
Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50- fabienne.vanmello@ufapec.be

Comment obtenir cette revue ?

Pour obtenir la revue trimestrielle « Les parents et l'école » pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de 5 euros au numéro de compte suivant : 210-0678220-48 en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Il vous est également possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. Si cela ne l'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement !!!

Il est 5 heures, Lucas s'éveille ...

« Pendant un an et demi, Lucas a vécu un enfer ! Ça ne pouvait plus durer ! La seule solution que j'ai trouvée a été de changer radicalement de travail et d'assumer moi-même les trajets scolaires »

Pascale vit dans un petit village non loin de la frontière française avec son conjoint et Lucas, 12 ans, qui souffre d'autisme. Scolarisé dans l'enseignement spécialisé, Lucas se rend tous les jours à Ciney à 28 kilomètres de chez lui. 75% des élèves de cette école primaire s'y rendent chaque jour en bus du TEC.

Pascale nous raconte son quotidien : Le matin, Lucas était le premier à embarquer à 6h15 et le dernier déposé le soir à la maison à 18h. Après une journée de près de 12 heures, il rentrait épuisé, grincheux, incapable d'une quelconque activité. Vite le souper, au bain et dodo... ! Pas de vie de famille, pas de temps pour souffler !

Pour se rendre compte de la réalité, Pascale a fait elle-même le trajet. Même si elle reconnaît la disponibilité et la gentillesse de la convoyeuse très à l'écoute de chaque enfant en particulier, elle ne peut accepter ces conditions inhumaines. Les bus sont bondés, les enfants ne peuvent pas manger, pas bouger pendant plus de deux heures. Lucas ne voulait plus aller à l'école et exprimait clairement sa souffrance, nous ne pouvions y rester sourds. Pas question de le déscolariser, il a besoin d'activités encadrées. Le covoiturage est impossible également, aucun autre parent ne veut prendre la responsabilité de l'emmener car il a des réactions parfois imprévisibles en voiture. J'ai donc quitté mon emploi d'enseignante incompatible avec ses horaires et j'ai ouvert une crèche. Je me charge des trajets aller-retour, je cours tout le temps ou dois trouver un arrangement quand je ne peux pas être à l'heure. Au final, cela me permet de passer plus de temps avec lui, on prépare les repas ensemble, on peut faire l'une ou l'autre activité. Je ne suis malheureusement pas un cas isolé, je suis en colère car non seulement je n'ai pas un enfant gâté par la vie mais en plus je dois prendre sur moi pour lui être disponible.

Prendre sur soi, assumer est la solution choisie par Pascale qui se bat pour obtenir des conditions de transport décentes pour son fils. Elle accumule les contacts avec le TEC, les courriers vers le Ministère, soutient les actions menées par les diverses associations de parents confrontés au problème. La solution serait de prévoir des petits cars, qui feraient des circuits plus courts, pas des bus pour 70 enfants ! Les dernières mesures prises par le Ministre Henry sont une goutte d'eau dans l'océan, fondamentalement ça ne règle pas le problème. Le nombre d'écoles est insuffisant aussi. Lucas est autiste, diabétique et épileptique et croyez-moi ce n'est pas facile de trouver l'école qui convient.

Pascale envisage l'avenir avec appréhension. Pour l'instant, nous n'avons pas encore de place dans une école secondaire. Il faudra probablement que j'arrête de travailler pour assurer les transports à ce moment-là ou alors envisager l'internat, en ultime recours. Une nouvelle décision difficile qu'il lui faudra prendre si rien ne change !



© Charlotte Meert

Témoignage recueilli par Dominique Moret

Une cuillère d'eau bénite et un zeste de soufre

Eric de Beukelaer et Baudouin Decharneux

Joute amicale... Croire, ne pas croire, que croire ? Ce livre offre une vision croisée en 65 mots-clefs entre, d'une part, Eric de Beukelaer, prêtre, théologien, responsable de séminaire et porte-parole des évêques de Belgique [jusqu'août 2010, terme de son mandat]. Bref, plus catho que ça ... De l'autre, Baudouin Decharneux, Membre de l'Académie Royale de Belgique, philosophe et historien des religions dans ce temple du libre-examen « made in Belgium ». L'amitié qui lie deux hommes les a enjoint à se lancer un amical défi : exprimer clairement leur vision du monde de la façon la plus concise possible autour de 65 mots-clefs : âme, avortement, corps, Eglise, Dieu, doute, franc-maçonnerie, liberté, voile.



Un très bel ouvrage basé sur le dialogue malgré la différence de convictions. Il a le courage d'aborder sans tourner autour du pot toute une série de sujets « délicats ». Qu'ils plaisent ou déplaisent, les points de vue des deux auteurs ne laissent pas indifférents et interpellent. Volontairement brèves, les définitions sont des invitations à la réflexion et au débat dans le dialogue et le respect de l'autre.

Voici quelques extraits choisis :

L'AVORTEMENT

« Quel dommage que les grands débats+ soient toujours destinés à asseoir l'autorité des uns et des autres. Et si la souffrance humaine était l'absolu ? Et si l'aune de la morale était la compassion ? Et si les théoriciens de l'Humanité prenaient la décision d'être humains ? Hier pour préparer mes chers cours, je relisais les Evangiles, c'est bizarre, rien sur l'avortement... [...] Certes, on pourra toujours lire entre les lignes. Jésus aurait-il été un grand distrait ? » B. Decharneux.

DIEU

« Si les hommes n'avaient pas imaginé le Dieu de leurs rêves, je ne pense pas que l'humanité se fût mieux portée. Tout benoîtement, nous aurions trouvé une autre raison pour nous haïr et nous détruire. Dieu n'est donc ni nuisible ni bénéfique, il est ce que l'homme en a fait. » B. Decharneux.

LA DIFFÉRENCE

« Dans le récit symbolique du chapitre premier de la Genèse, il est dit que la différence fait partie de l'acte créateur lui-même : Dieu crée lumière et ténèbres, mers et terres, plantes et animaux, hommes et femmes. La

différence est dans la tradition biblique, l'élément structurant qui permet à toute créature de trouver sa place et son identité. » E. de Beukelaer.

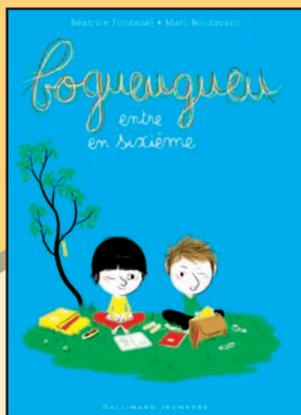
L'EGLISE

« En parcourant l'histoire, nous constatons que, à maintes reprises, l'Eglise a trahi l'Evangile. Cependant, je suis de ceux qui croient que le patrimoine génétique de la foi chrétienne a été transmis fidèlement au long des siècles. Evidemment, l'Eglise doit continuer à s'inculturer. Une Eglise qui ne ferait plus rencontrer le Christ au monde qui l'entoure, deviendrait un écran plutôt qu'une passerelle. » E. de Beukelaer.

Cet ouvrage est destiné aux adultes mais aussi aux jeunes qui peuvent l'exploiter notamment dans le cadre d'un cours de religion. 65 dessins inédits et (im)pertinents de Pierre Kroll pimentent l'ouvrage d'une touche d'humour délicieuse.

Dominique Houssonloge

Eric de Beukelaer et Baudouin Decharneux,
Une cuillère d'eau bénite et un zeste de soufre.
Edition revue et augmentée.
Préface et illustrations de Pierre Kroll. EME, 2009.



Bogueugueu entre en sixième

Béatrice Fontanel ; illustrations de Marc Boutavant
Editions Gallimard Jeunesse – Folio Cadet • À partir de 6 ans

L'appréhension d'une rentrée à l'école des grands, vécue par deux copains dont l'un est bègue, nous est racontée en toute simplicité. Vous découvrirez dans ce livre une histoire sympathique qui met en valeur l'amitié et la solidarité sur fond de tolérance. Un beau message pour apprendre à s'accepter avec nos différences. A lire et à relire sans modération.

Nous, parents, éprouvons parfois des difficultés à aborder certains sujets avec nos enfants : la différence, la mort d'un proche, les premières règles ou encore la violence...

Nous sommes toutes et tous un jour confrontés à des questions « embarrassantes » de nos enfants. Voici une petite sélection de livres pour vous aider à aborder avec sérénité des sujets parfois délicats.



Quelqu'un que tu aimais est mort

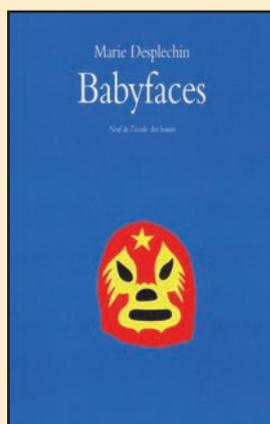
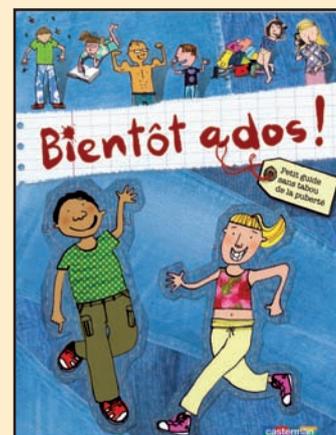
Agnès Auschitzka et Nathalie Novi
Editions Bayard Jeunesse • À partir de 7 ans

La mort... un sujet parfois bien difficile à aborder avec un enfant. Un ami, un parent, un proche a disparu et votre enfant en est fort affecté. Peut-être l'êtes-vous également ? Ce qui rend le sujet encore plus compliqué à évoquer. Ce petit livre permettra à votre enfant d'en apprendre plus au sujet de la mort et lui donnera certainement des pistes pour surmonter cette épreuve.

Bientôt ados – Petit guide sans tabou de la puberté

Jacqui Bailey
Editions Casterman • À partir de 8 ans

Les poils, l'attirance sexuelle, les règles, la voix qui mue, les transformations corporelles, la maltraitance, la sécurité sur internet, les conflits avec ses parents... Pour les jeunes qui ne l'ont pas encore atteinte, la puberté ressemble à un continent mystérieux, parfois un peu effrayant. C'est ce continent qu'explore « Bientôt ados ! », dans un registre décomplexé qui n'esquive aucun sujet ni aucune question, mais sans dramatiser non plus. Un guide sans tabou que nos enfants seront heureux de consulter régulièrement.



Babyfaces

Marie Desplechin
Ecole des loisirs – neuf en poche

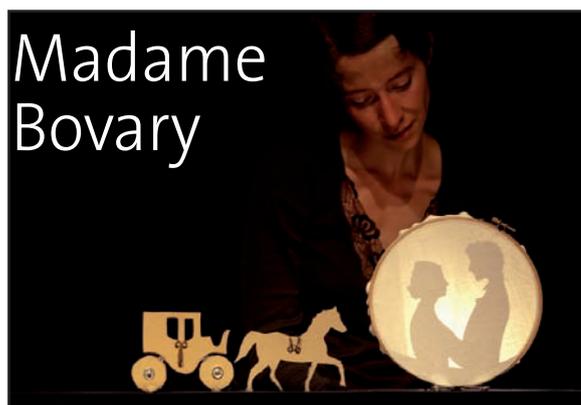
A l'école, personne n'aime Nejma, elle est "nulle, violente, grosse, mal habillée et moche" et elle semble y trouver son compte, jusqu'au jour où on lui fait injustement porter le chapeau d'un drame de catch amateur pendant la récré. Pas facile de se défendre lorsque les circonstances jouent contre soi, mais c'est sans compter sur l'aide de son ami Raja et d'Isidore, le vigile du supermarché où elle traîne après les cours. Dans ce récit, l'auteur s'attache à valoriser le dialogue enfants-adultes, dans une optique du vivre ensemble où l'échange profite à chacun.

Théâtre Jeune Public

Huy, mi-août, rendez-vous incontournable pour les programmateurs, animateurs, professeurs : une quarantaine de pièces leur sont présentées en avant-première.

de 18 mois à 18 ans

THÉÂTRE D'OBJETS



© Yves Gabriel

Madame Bovary
Cie Karyatides • à partir de 13 ans • Prix de l'Enseignement secondaire • Coup de cœur de la presse

Tout le monde ou presque connaît Emma Bovary de Gustave Flaubert, du moins de réputation ! Celle qui aspirait au prince charmant passionné et cultivé, semblable à ceux rencontrés dans ses lectures, mais qui très vite se désillusionne auprès de son mari, officier en médecine, dont "la conversation est aussi plate qu'un trottoir de rue" de la campagne normande. Sa vie durant, elle sera en quête d'un amour charnel ou spirituel qui dilate tous les sens.

Martine Delhaye, aidée à la mise en scène par Agnès Limbos, a adapté ce grand classique de la littérature française en version théâtre d'objets miniaturisés. C'est tout simplement grandiose ! Nous restons captivés du début à la fin par le récit, séduits par les manipulations tout en délicatesse de figurines, la variété parodique de la bande son, la subtilité des éclairages.

Pour nous, un réel bonheur ! Et pour ceux qui ne posséderaient pas encore ce roman du XIXe, ils s'empresseront de l'acquérir ou de l'emprunter en bibliothèque !

THÉÂTRE SOCIÉTAL

Charabia

Cie Grenadine • de 3 à 6 ans

En ces temps de querelles, voire de conflits linguistiques communautaires, la Cie Grenadine, bruxelloise, a eu la bonne idée de nous faire observer par la fenêtre le quotidien de quatre citoyens voisins dont aucun ne parle la langue de l'autre.

Il y a Francine, la plus maniérée, d'expression française ; Alma, la musicienne pratiquant l'allemand ; Niels, le flamand en salopette rouge et Chari, l'étrangère, s'exprimant en charabia.

Les jours passent, se ressemblent, chacun isolé dans ses rituels familiaux mais pareils pour tous : se lever, se laver, manger, travailler et se reposer. Les rapports de voisinage réduits au minimum de civilité changent quand l'inconnue place sa poubelle sur le seuil d'à côté, quand les murs font écho de la flûte au moment de s'endormir, quand on jalouse la jardinière d'autrui.

Le message et la morale un rien simplistes d'un happy end apportent néanmoins fraîcheur et sourire par la dynamique de jeu bon enfant des comédiens.



© Yves Gabriel

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.
Tél. 02 643 78 80 ou
<http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu

THÉÂTRE DIVERTISSANT

L'oiseau vert

Rafistole Théâtre • de 10 à 14 ans

Une gageure de monter ce texte de Carlo Gozzi datant du 18e après Beno Besson et autres metteurs en scène ! Pari réussi.

Une quinzaine de cubes en bois, une énergie débordante inhérente à la farce, des allusions à notre monde contemporain et nous voilà au cœur de l'aventure de Renzo et Barbarine, les jumeaux du roi Tartaglia, recueillis par Truffaldin et Sméraldine pour échapper à une mort atroce souhaitée par leur grand-mère.

Dix minutes de montage pour le décor (ce qui ravira les programmateurs !) mais pas une de répétition dans une représentation qui en dure 60 !

Isabelle Spriet



© Valérie Burton

Offrez des jeux malins pour les fêtes !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Glagla Le Pingouin

Megableu • A partir de 5 ans, 2 joueurs.

Un jeu d'adresse frissonnant

Ce jeu d'action électronique a été élu « Grand prix du jouet 2010 », en France, dans la catégorie « jeu d'adresse ». Un gentil pingouin grelotte et pousse des petits cris sur sa plate-forme électronique, les bras chargés de blocs de glace qu'il transporte sur un plateau.

Les joueurs déplacent à tour de rôle un bloc de glace de la pile pour le replacer sur le dessus, mais attention, à chaque frisson de Glagla la pile peut tomber ! C'est le dernier joueur qui réussit à poser un bloc sans faire tomber la pile qui gagne



Vocabulon des petits

Megableu • A partir de 3 ans

6 jeux en 1 pour découvrir les mots !

Un jeu, pour découvrir et mémoriser d'une manière dynamique et par étapes, les lettres de l'alphabet et 120 mots originaux associés à 6 paysages que les enfants adorent tels que la forêt enchantée ou le cirque magique. Un matériel de jeu très résistant, maniable et très coloré qui propose 6 jeux faciles, amusants et progressifs. Jeux d'observation et d'association pour les 3/4/5 ans, jeu de réflexion, lecture et écriture pour les 5/6 ans.



Dobble

Asmodee • A partir de 6 ans, 2-8 joueurs, 10 min.

Jeu d'observation et de rapidité

Dobble est un jeu où tous les joueurs jouent en même temps. Il comprend 55 cartes portant chacune 8 symboles. Le jeu offre 5 variantes... Quel que soit le jeu choisi, repérez plus vite que vos adversaires le seul et unique symbole identique entre deux cartes puis nommez-le à haute voix. Ensuite, récupérez la carte comportant le même symbole que la vôtre, défaussez votre carte ou refilez-la à un adversaire, selon les règles de la variante à laquelle vous jouez.

Vous pouvez jouer à tous les mini jeux dans l'ordre, dans le désordre, ou rejouer toujours au même. Le principal est de s'amuser !



Fol'English

Anaton's Editions • A partir de 8 ans, 1-4 joueurs

Apprends l'anglais en t'amusant !

Sais-tu comment on dit « glace » en anglais ? Et « cheval », « maison », « poire » ou « oiseau » ? Défie tes parents et tes amis à trouver les mots en anglais et à les écrire le plus rapidement possible. Trouve vite les lettres, forme le mot et appuie sur le buzzer pour remporter la carte. Mais attention aux cartes pièges ! Le premier qui remporte 10 cartes gagne la partie. Astuce : Le jeu est évolutif ! Les débutants peuvent jouer avec les cartes où se trouvent les images et le mot orthographié. Les « experts », eux, n'utiliseront que les cartes avec les images. Pourras-tu alors te rappeler comment on disait tous ces mots en anglais ?



Les Pouvoirs de la Lumière

Création Véronique Debroise • A partir de 8 ans

Pour découvrir la magie de la lumière !

Kit de 20 expériences surprenantes et innovantes pour découvrir la magie de la lumière, son pouvoir sur les couleurs et les images. Pourquoi le ciel est-il bleu et le coucher du soleil orange ? Comment utiliser l'énergie du soleil ? Pourquoi la couleur des écrans n'est-elle pas la même que celle des papiers ? Comment fabriquer un arc-en-ciel, un kaléidoscope, ou encore comment communiquer avec ses amis grâce aux fibres optiques ?



S. Mendlewicz